



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

=====
=====

LA DERNIERE SEANCE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

La politique du gouvernement Fillon "fait de la flexibilité et de la précarité les fondements du travail dans l'entreprise". Depuis le 23 juillet, dernier jour de la session extraordinaire, c'en est fini de la durée légale du travail.

Durant la dernière nuit de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale, les députés de la majorité ont définitivement enterré la définition de la durée du travail des salariés. Contrairement aux apparences, cette mesure ne s'applique pas seulement aux cadres, mais elle pourra bientôt s'imposer à tous les salariés du secteur privé avant de s'étendre demain à la Fonction Publique. En adoptant cette loi, la France recule de près de 90 ans. Le 23 avril 1919, le gouvernement "de salut public" dirigé par Clémenceau adopte la journée de 8 heures et la semaine de 48 heures. Une grande avancée pour l'époque.

L'ABSENCE D'INFORMATIONS

Comme souvent, un texte majeur, qui entraînera des modifications importantes dans l'organisation du travail et les rapports sociaux de notre pays, a été adopté en catimini, au milieu de l'été, signe d'un décalage entre les politiques et les salariés. On en a l'habitude. Les Français sont épuisés et soucieux, préoccupés par le prix de l'essence et la façon dont ils vont pouvoir payer leurs vacances, fatigués de ce mouvement perpétuel, de ces mesures auxquelles on ne comprend plus rien, confrontés au "Travailler plus pour gagner plus". Le désespoir règne partout, et tout le monde cherche à fuir cette réalité si sombre, à la recherche d'un peu de soleil. La rentrée sera rude.

L'article L3121-38 précise bien que "la durée de travail de tout salarié peut être fixée par une convention individuelle de forfait en heures sur la semaine ou sur le mois." Cette simple mention ouvre la porte à la remise en cause de toutes les conditions de travail dans les entreprises. La date a même été fixée, au 1er janvier 2010, qui obligera toutes les entreprises à renégocier des accords.

Désormais, chaque entreprise pourra négocier au cas par cas l'embauche de chaque nouvel employé. En pratique, on pourra exiger des employés qu'ils puissent travailler jusqu'à 48 heures par semaine, avec une contrepartie salariale de 10% seulement pour les heures supplémentaires. Aucun accord de branche ne pourra plus être opposé à ces accords

individuels au sein des PME et TPE (très petites entreprises).

Pour mieux l'expliquer encore, nous pourrions légalement passer de 218 jours actuellement, dans la plupart des entreprises (ou 228 jours sans RTT) à 282 jours, contrairement aux propos rassurants du ministre, ce qui peut revenir à travailler tous les samedis et les jours fériés de l'année. **C'est donc non seulement une abrogation des 35 heures, mais aussi une remise en cause des repos compensateurs et du paiement des jours d'astreinte qui est mise en place.**

Dans cette lutte entre pot de terre et pot de fer, il est certain que ce seront toujours les plus faibles qui perdront à chaque fois. **On pourra donc abroger les 35 heures pour le plus grand plaisir de la majorité, mais également renégocier toutes les bases de l'organisation du temps de travail dans l'entreprise,** sans s'embarasser des règles anciennes. En plaçant contractuellement la barre au plus haut (282 jours à 10 heures par jour), les entreprises ne devront plus faire appel aux entreprises d'intérim ni augmenter leur masse salariale.

Tous les salariés sont menacés ensuite. On imagine bien que le chantage permanent va devenir la règle de la négociation dans les secteurs en difficulté. **Progressivement, le niveau des salaires ne cessera de baisser pour préserver "les marges de compétitivité" des entreprises. Les embauches se raréfieront, la charge de travail pesant sur les salariés augmentera encore.**

LE PARADOXE FRANCAIS

L'actualité joue parfois des tours étonnants. La société de conseil KPMG a précisément publié en juillet une étude dressant un portrait étonnant de la France. Pays le plus compétitif d'Europe à deux pas des Etats-Unis malgré l'euro fort, première toute catégorie au niveau européen pour l'investissement industriel, la fabrication de logiciels, les services aux entreprises, troisième à l'échelle mondiale pour la Recherche et le Développement, et deuxième mondiale pour les essais cliniques et les mises en essai de produits.

Plus encore, cette étude révèle que le coût du travail par employé en France est le moins cher d'Europe. Une autre étude, publiée par IPSOS en mai, donnait des résultats similaires à l'échelle du bassin méditerranéen, 21% des

entreprises interrogées ayant cité la France comme premier choix pour une implantation éventuelle.

Deuxième paradoxe, le travail manque et le plein emploi n'a jamais existé. "Travailler plus pour gagner quoi ?", demande le sociologue Robert Castel.

Ou plus exactement travailler plus pour gagner moins car, comme le dénoncent nos camarades du SNADGI...

L'exonération fiscale des heures supplémentaires va vous coûter cher ! On atteint là le sommet de l'hypocrisie et de l'arnaque. Un salarié ayant effectué des heures supplémentaires non imposables à l'impôt sur le revenu devra en indiquer le montant dans la case consacrée à la prime pour l'emploi (PPE). Cette somme sera prise en compte pour le calcul de la prime pour l'emploi et rajoutée au revenu fiscal de référence.

Conséquences: Diminution de la prime pour l'emploi pour ceux qui la touchent, moins d'allègements possibles pour la taxe d'habitation et limitation des prestations familiales délivrées sous condition de ressources!

On veut absolument, de toute force, obliger tout le monde à travailler, quitte à accepter n'importe quel poste, sous peine d'être exclu une nouvelle fois du système. On stigmatise le chômeur et, de fait, on crée des travailleurs pauvres. Un indice parmi d'autres : nous sommes le pays qui connaît un des taux les plus forts des temps partiels imposés par les entreprises, créant trois millions d'emplois précaires.

Pourquoi vouloir tout changer, alors que tout semble fonctionner de façon à peu près satisfaisante pour l'instant ? Pour justifier cette mesure, que les gaullistes de 1946, 1958 ou même 1969 n'auraient jamais osé proposer, la droite avance comme argument massue le manque de consommation et le besoin de combler les déficits publics. Pourtant, le déficit français se situe dans une fourchette acceptable par rapport aux autres pays de l'OCDE et de l'union européenne .

LA REALITE DU TRAVAIL EN FRANCE

Au diable les cadres, qui travaillent déjà bien plus de 35 heures, et dont un quart n'a pas le temps de prendre ces fameuses RTT très prisées. Contrairement à ce que Jean-Pierre Raffarin déclarait autrefois, "la France n'est pas un parc de loisirs" (ce qui a dû faire plaisir à Futuropolis, située dans le canton de l'ex-Premier ministre). Les 35 heures ont non seulement créé des emplois, mais cette mesure a également permis de développer des activités nouvelles dans les domaines du tourisme, des services à domicile, du bricolage, etc. Tout ceci risque bien de partir en fumée si le paysage social change profondément en France.

Loin des idées reçues, on travaille durement en France. Plus d'un tiers de la population travaille plus de 40 heures. **Nous avons la meilleure productivité par employé des pays de**

l'OCDE. Nous travaillons plus que nos voisins belges, danois, finlandais, allemands, irlandais, hollandais, norvégiens, suédois, suisses et anglais ! Il n'y a guère que les Espagnols, les Grecs, les Portugais et les pays de l'Est à travailler plus que nous, mais avec une rentabilité bien inférieure à la nôtre (source OCDE).

Le problème ne se situait donc pas dans la durée du travail en France, mais bien sûr la longueur de la carrière des salariés. **Les entreprises n'aiment pas les vieux, sans doute parce qu'elles les ont usés prématurément en exigeant de leur part des performances au-dessus de la moyenne.** La juste compensation de ce dur travail résidait dans nos loisirs et les congés payés. La France n'est pas un pays de fainéants où les travailleurs n'auraient qu'une seule idée fixe : tirer au flanc et partir en vacances dès que possible, un pays prompt à faire la grève (ce qui est faux, puisque nous nous situons au même niveau que les Etats-Unis ou le Royaume-Uni), un pays d'assistés qui a perdu la "valeur-travail" à cause d'un éventail trop large d'aides de toutes sortes.

Avec l'augmentation prévisible de la durée du travail, on va creuser encore un peu plus le fossé entre ceux qui ont un travail et les autres, c'est-à-dire les jeunes sans qualification et les seniors. Alors que la démographie devrait nous permettre, à terme de réduire le chômage, nous allons maintenir cette fracture sociale artificiellement, grâce aux heures supplémentaires imposées, faiblement rémunérées.

UNE CONCEPTION ETRANGE DE L'ECONOMIE

Les hasards de l'actualité ont fait que, la semaine où ces décisions majeures étaient prises, trois événements sont venus confirmer à leur tour une tendance de notre pays à sacrifier les hommes sur l'autel du libéralisme. Deux grands noms de l'industrie française, Renault et Saint-Gobain, ont décidé de licencier neuf mille employés, malgré des bénéfices satisfaisants au premier semestre.

Pour le pouvoir actuellement, tout se résume à un rapport de force. Comme Reagan dans les années 80. A cette époque également, la mise en place d'allègements fiscaux pour les plus riches devait créer les conditions de la croissance et la reprise des investissements. Au contraire, on a constaté un accroissement continu de l'écart entre les riches et les pauvres aux Etats-Unis, tout comme en Angleterre.

SUITE ET NON PAS CONCLUSION.

Profitions des quelques jours de vacances qui restent et soyons mobilisés à la rentrée pour des actions qui devront être importantes, massives et unitaires.

Depuis toujours, notre société a connu une évolution permanente et positive, même si cela a parfois été trop lent et si les inégalités persistent mais c'est la première fois (hors guerre) où on assiste à des régressions importantes dans tous les secteurs de la société.

Merci à M werbrowsky et au SNADGI pour leur collaboration.